



La raison de notre espérance

La justice de la réprobation divine

L'élection divine

« Nous croyons que, lorsque toute la lignée d'Adam s'est ainsi précipitée dans la perdition et dans la ruine par la faute du premier homme, Dieu s'est montré tel qu'il est, c'est-à-dire miséricordieux et juste. Il est miséricordieux, retirant et sauvant de cette perdition ceux qu'il a élus et choisis en Jésus-Christ notre Seigneur, selon son conseil éternel et immuable, par sa pure bonté, sans aucune considération de leurs œuvres. Il est juste, laissant les autres dans leur ruine et leur perdition, dans lesquelles ils se sont précipités. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 16

1. La manifestation de la justice de Dieu
2. Il a voulu montrer sa juste colère
3. Il a également montré sa justice en Jésus-Christ
4. Y a-t-il en Dieu de l'injustice?
5. Qui sommes-nous pour contester avec Dieu?
6. Venez à moi pour trouver grâce!

Nous avons déjà vu que Dieu a bien voulu manifester sa miséricorde à des pécheurs perdus selon la décision éternelle et immuable de son élection. Toutefois, Dieu est également un Dieu de justice. Il a voulu depuis toujours manifester sa justice pour qu'elle brille de toute sa gloire. La Confession de foi des Pays-Bas affirme sans hésiter :

« Nous croyons que, lorsque toute la lignée d'Adam s'est ainsi précipitée dans la perdition et dans la ruine par la faute du premier homme, Dieu s'est montré tel qu'il est, c'est-à-dire miséricordieux et juste. [...] Il est juste, laissant les autres dans leur ruine et leur perdition, dans lesquelles ils se sont précipités » (art. 16).

1. La manifestation de la justice de Dieu

Nous appelons cela le décret de la réprobation. Attention! Beaucoup de gens comprennent mal ce sujet. Plusieurs s'imaginent que Dieu est présenté comme un despote cruel. On ne doit pas s'imaginer que les hommes se trouvent sur un terrain neutre et que Dieu, de façon arbitraire, décide froidement

de prendre les uns au ciel avec lui et d'envoyer les autres en enfer. Nous devons reconnaître que l'humanité s'est délibérément révoltée contre Dieu et s'est ainsi rangée du côté du diable. Nous nous sommes tous placés sur la route qui mène en enfer. Toutefois, Dieu a bien voulu en retirer un certain nombre de cette route de perdition afin de les sauver gratuitement (c'est l'élection). Il a également voulu en laisser d'autres sur cette route afin de les punir pour leurs propres fautes (c'est la réprobation).

Le fait que nous ayons péché relève de notre seule responsabilité. Dieu ne porte aucune responsabilité pour la chute. Par conséquent, il n'était pas tenu de sauver aucun de ceux qui se sont perdus. S'il a bien voulu en choisir un certain nombre pour les amener au salut éternel, c'est uniquement « *par sa pure bonté, sans aucune considération de leurs œuvres* » (art. 16). S'il a décidé d'en laisser d'autres sur la route qui mène en enfer, ce n'est que justice. « *Il est juste, laissant les autres dans leur ruine et leur perdition, dans lesquelles ils se sont précipités* » (art. 16). En réalité, nous méritons tous la même condamnation.

Nous avons délibérément rejeté notre Créateur, de sorte que Dieu n'était nullement obligé d'en sauver aucun. Si Dieu nous avait tous laissés aller en enfer, il serait resté irréprochable et n'aurait fait de tort à personne. Ce qui étonne profondément, c'est non pas que Dieu en laisse aller certains en enfer, mais plutôt qu'il en ait choisi d'autres pour les arracher à la perdition. Il a bien voulu nous faire grâce par son Fils bien-aimé! Tous ceux qui iront en enfer diront sans surprise : « Ce n'est que justice! » Tous ceux qui iront au ciel diront tout étonnés : « Ce n'est que par sa grâce! »

2. Il a voulu montrer sa juste colère

Cette parole peut sembler dure. Plusieurs n'aiment pas l'entendre, et pourtant, n'est-ce pas le message que le Christ lui-même a enseigné?

« *Je te loue, Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents et de ce que tu les as révélées aux enfants. Oui, Père, je te loue de ce que tel a été ton bienveillant dessein* » (Mt 11.25-26).

Le Père révèle son salut à certains et le Père cache son salut à d'autres, selon le bon plaisir de sa volonté. Pour Jésus, cela constitue un grand sujet de louange! En parlant du « *dessein de Dieu qui demeure selon l'élection* » (Rm 9.11), l'apôtre Paul rappelle que Dieu a établi une distinction entre Ésaü et Jacob, les deux fils jumeaux d'Isaac et de Rebecca. « *J'ai aimé Jacob et j'ai haï Ésaü* » (Rm 9.13). Cette distinction dépend de la miséricorde et de la justice divines.

L'apôtre Pierre connaissait des personnes que l'Évangile de Jésus-Christ avait offensées. Pierre explique cette offense par un passage d'Ésaïe qui dit que la pierre principale de la construction est devenue pour certains une pierre d'achoppement et un rocher de scandale. Pierre ajoute : « *Ils s'y achoppent en désobéissant à la parole, et c'est à quoi ils ont été destinés* » (1 Pi 2.8). Pourquoi ces gens trébuchent-ils en entendant l'Évangile? Parce que c'était la volonté de Dieu à leur égard. Leur réaction, lorsqu'ils entendent l'Évangile, fait partie du plan de Dieu.

Même l'apôtre Jean, l'apôtre de l'amour, enseigne cette vérité selon laquelle Dieu laisse des pécheurs dans leur misère. « *Et tous les habitants de la terre se prosterneront devant elle, ceux dont le nom n'a pas été*

inscrit sur le livre de vie de l'Agneau immolé dès la fondation du monde » (Ap 13.8). Le livre de la vie contient uniquement les noms des élus choisis pour la vie éternelle. L'absence de certains noms signifie qu'ils ne recevront pas la vie éternelle. « Et les habitants de la terre, dont le nom n'a pas été inscrit dès la fondation du monde dans le livre de vie, s'étonneront à la vue de la bête » (Ap 17.8). Mais pourquoi Dieu n'a-t-il pas inscrit leurs noms dans le livre de vie? C'est parce qu'il voulait montrer sa colère et manifester sa justice.

« Et si Dieu, voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, a supporté avec une grande patience des vases de colère formés pour la perdition? Et s'il a voulu faire connaître la richesse de sa gloire à des vases de miséricorde qu'il a d'avance préparés pour la gloire? » (Rm 9.22-23).

3. Il a également montré sa justice en Jésus-Christ

Comprenons bien! Si Dieu avait décidé de sauver tous les pécheurs, on ne peut pas dire qu'il n'aurait pas manifesté sa justice. Cette justice ne se manifeste pas seulement par la punition que des pécheurs recevront en enfer. Elle se manifeste également en Jésus-Christ et à travers le salut qu'il nous procure, car la juste colère de Dieu contre nos péchés s'est déversée sur son Fils. Pour ceux qui croient en Jésus Sauveur, l'œuvre expiatoire de ce dernier a déjà pleinement satisfait la justice de Dieu. « Il a voulu montrer sa justice dans le temps présent, de manière à être reconnu juste, tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus » (Rm 3.26). Toutefois, Dieu, dans sa sagesse infinie, a bien voulu également faire éclater sa justice lorsqu'au dernier jour il punira les méchants qui n'auront pas trouvé refuge en Jésus-Christ.

4. Y a-t-il en Dieu de l'injustice?

Paul connaissait très bien les objections que nous pourrions soulever. « Que dirons-nous donc? Y a-t-il en Dieu de l'injustice? » (Rm 9.14). Le simple fait de soulever cette question montre bien que Paul croyait dans l'élection et la réprobation. La réponse s'impose.

« Certes non! Car il dit à Moïse : Je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde, et j'aurai compassion de qui j'aurai compassion. Ainsi donc, cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde » (Rm 9.14-16).

Dieu se montre parfaitement juste lorsqu'il choisit de faire miséricorde à certains et pas à d'autres. Tout a pour but de rendre gloire à Dieu. « Car l'Écriture dit à Pharaon : Je t'ai suscité tout exprès pour montrer en toi ma puissance et pour que mon nom soit publié par toute la terre » (Rm 9.17). L'endurcissement du pharaon et la punition que Dieu lui a infligée ont eu pour résultat la glorification du nom de Dieu et la manifestation de sa justice.

5. Qui sommes-nous pour contester avec Dieu?

La leçon que Paul en tire se résume ainsi. « Ainsi, il fait miséricorde à qui il veut, et il endure qui il veut » (Rm 9.18). Dieu est Dieu, il peut agir comme il l'entend avec des pécheurs. Jésus l'avait déjà dit dans une parabole. « Ne m'est-il pas permis de faire de mes biens ce que je veux? Ou vois-tu de mauvais œil que je sois

bon? » (Mt 20.15). Notre cœur humain pécheur éprouve bien de la difficulté à se satisfaire de cette réponse. Nous protestons et exigeons des explications.

« Toi plutôt, qui es-tu pour discuter avec Dieu? Le vase modelé dira-t-il au modelleur : Pourquoi m'as-tu fait ainsi? Le potier n'est-il pas maître de l'argile, pour faire avec la même pâte un vase destiné à l'honneur et un vase destiné au mépris? »
(Rm 9.20-21).

Si nous étions l'égal de Dieu, nous pourrions demander des comptes à Dieu. Toutefois, puisque Dieu est Dieu et puisque nous ne sommes que des créatures, de surcroît pécheresses, comment oserions-nous nous plaindre ou exiger de Dieu des réponses? Nous nous sommes rebellés contre lui et nous l'avons rejeté. Il ne convient tout simplement pas que nous protestions contre le fait que Dieu en sauve certains et n'en sauve pas d'autres. L'attitude de Job, après avoir vu la majesté de Dieu, est tout à fait appropriée. « Voici, je suis peu de chose; que te répliquerais-je? Je mets la main sur ma bouche » (Jb 40.3).

6. Venez à moi pour trouver grâce!

Comment savoir si le Dieu de miséricorde nous accueillera favorablement ou si le Dieu de justice nous jugera? Pour répondre à cette question, nous devons nous poser cette autre question : Quelle place accordons-nous à Jésus-Christ? C'est « en lui » que les élus sont choisis (Ép 1.4). Il est le miroir de notre élection. Si nous croyons en lui pour notre salut, la raison se trouve certainement dans le fait que Dieu nous a déjà manifesté sa miséricorde. Si nous refusons de venir à lui, nous devons nous repentir, et sinon, nous devons nous préparer au jugement à venir.

Quand le Fils a loué et béni son Père d'avoir caché son salut à certains et de l'avoir révélé à d'autres, il n'a pas encouragé ses auditeurs à creuser les secrets de Dieu. Il s'est plutôt empressé d'ajouter cette grande invitation : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos » (Mt 11.27). Dieu peut accorder ou refuser son salut à qui il veut; il demeure entièrement libre. En même temps, il nous appelle à répondre à son invitation. La promesse de sa grâce et de sa miséricorde est bien vraie et bien réelle pour tous ceux qui croient en lui. Venez à lui pour trouver son repos!

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Patrimoine – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.